

Activité des navires de pêche

# Océan

MER DU NORD - MANCHE -  
ATLANTIQUE

2019





# Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

## Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2019 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2019 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes de l'océan Mer du Nord - Manche - Atlantique.

L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

## Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

**NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur.** Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Mer du Nord - Manche - Atlantique.

**NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.**

Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

---

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

[harmonie@ifremer.fr](mailto:harmonie@ifremer.fr)



# Chiffres clés de l'océan en 2019\*

## Caractéristiques techniques cumulées



**2 917**

navires  
inscrits au FPC

**553 013**

kW de puissance  
totale

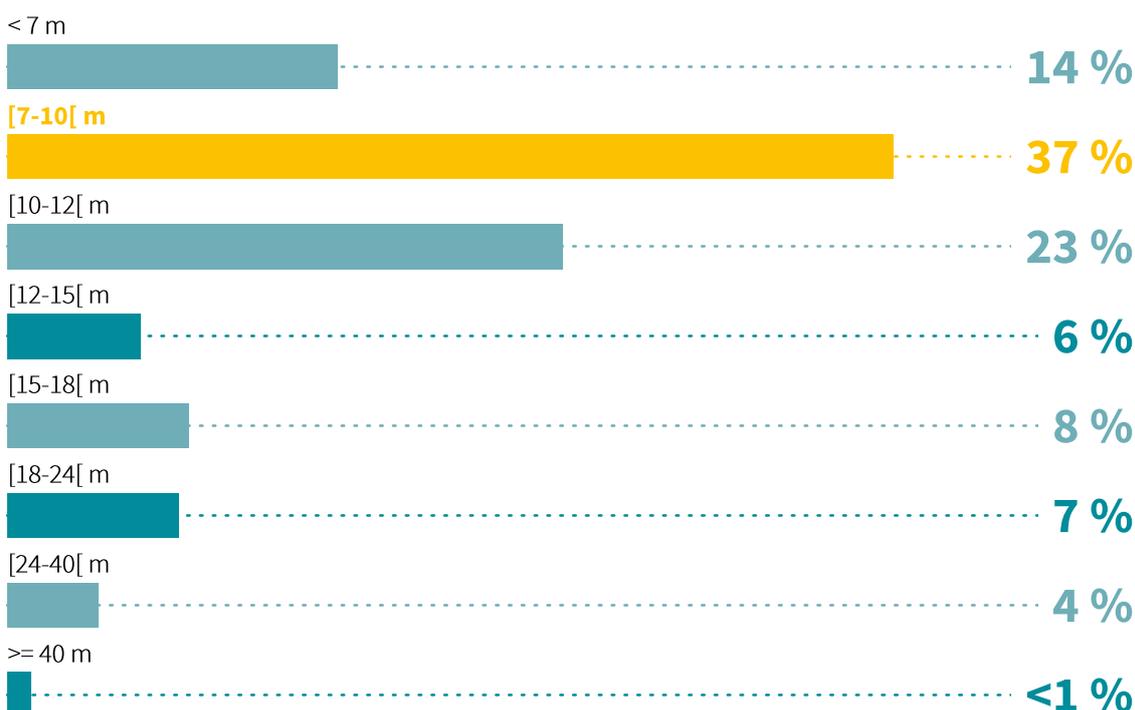
**138 114**

U.M.S. de Jauge  
totale

**7 779**

marins\*\*

## Répartition des navires par catégorie de longueur



\* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

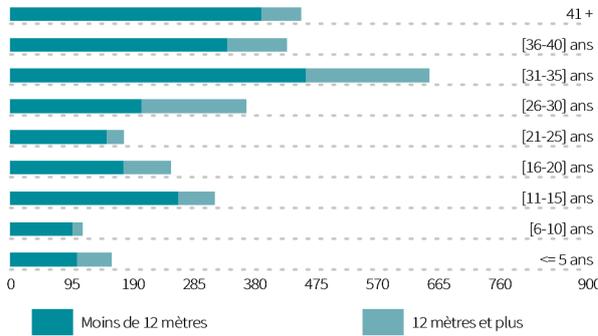
\*\* Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



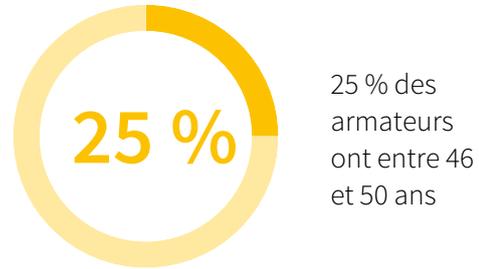
## Caractéristiques techniques du navire moyen

2,9 hommes à bord  
190 kW  
12,0 m de longueur  
47 U.M.S. de jauge  
29 ans

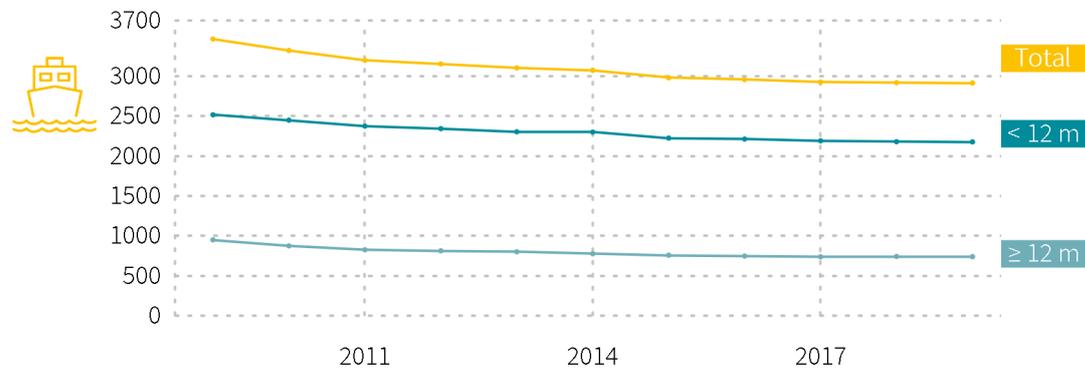
### Age des navires



### Age des armateurs



### Evolution du nombre de navires de 2009 à 2019 par catégorie de longueur





# Navires actifs de l'océan



**2 729**

navires actifs à la pêche

sur

**2 917**

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 2729 navires actifs à la pêche

## Chiffres clés par rayon d'action des navires

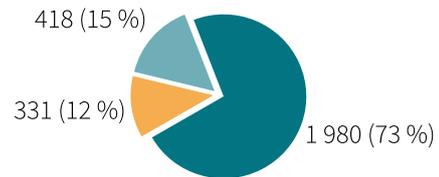
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

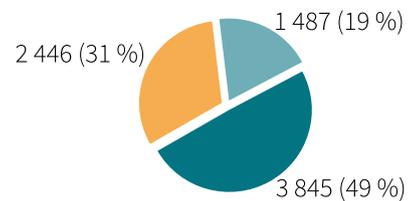
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

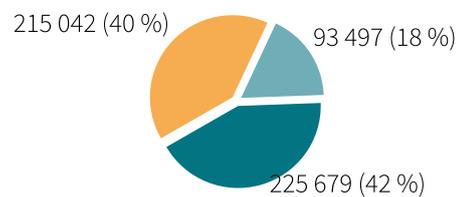
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

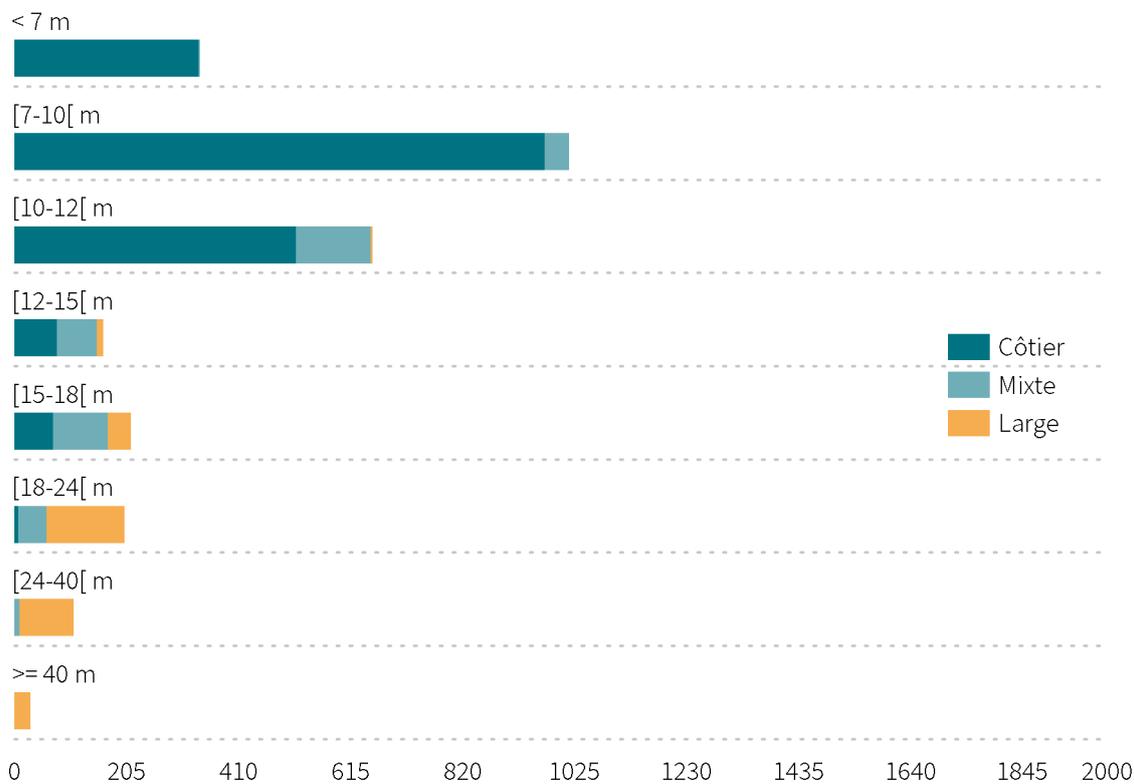


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



## Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

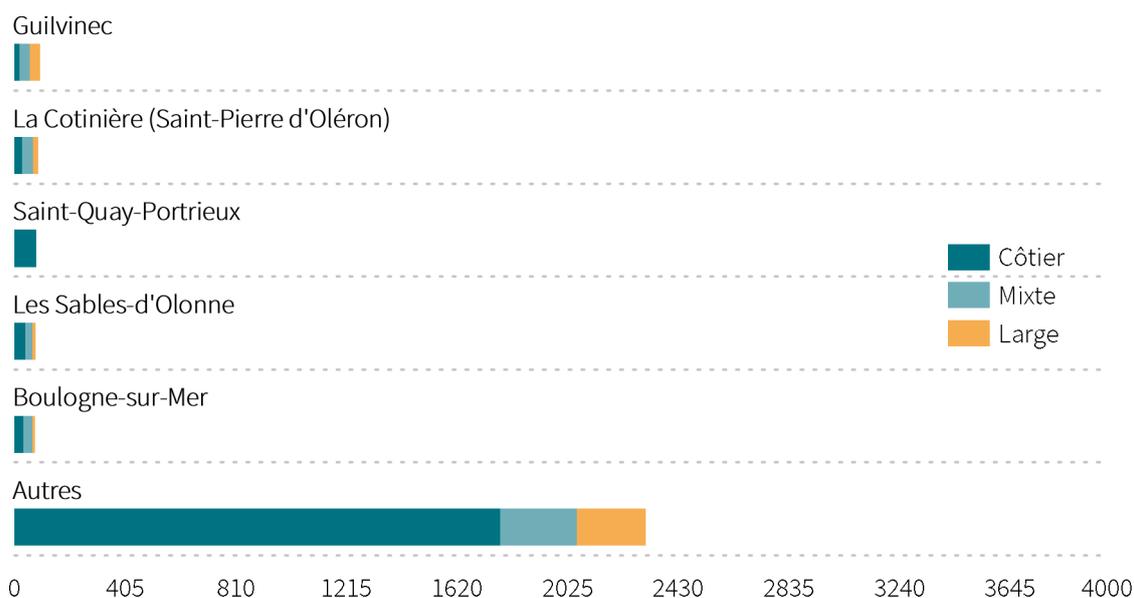
NOMBRE DE NAVIRES



## Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





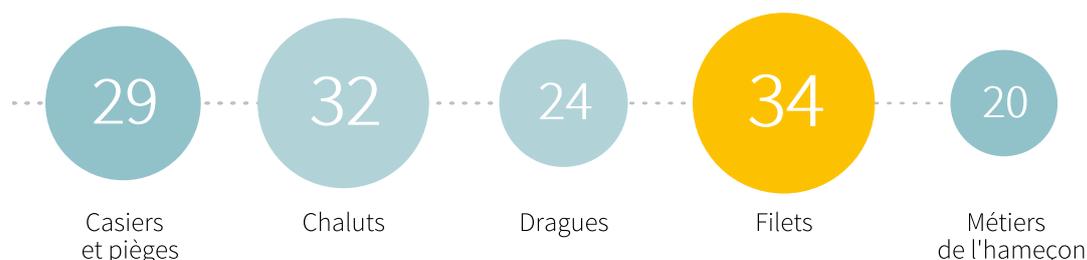
## Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

# 1,6

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISES PAR NAVIRE

### POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



### Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Chaluts	550	556	587	681	724	728	722	735	745	697	599	515
Filets	484	512	648	691	682	645	631	610	585	582	511	497
Casiers et pièges	332	335	434	554	601	569	522	479	454	441	383	351
Dragues	528	515	481	395	162	47	58	37	73	455	595	612
Métiers de l'hameçon	240	191	233	320	349	393	415	401	358	308	256	241
Tamis	349	329	189	24							88	259
Pêche de rivage	74	73	84	89	105	94	88	79	105	100	92	82
Sennes	60	60	61	65	68	63	59	60	62	62	58	57
Scoubidou et peigne	9	12	9	10	22	23	24	23	24	22	17	5
Métiers de l'appât	20	9	11	15	20	19	21	21	17	13	10	10

de 0 à 148 navires 
  de 149 à 297 navires 
  de 298 à 446 navires 
  de 447 à 595 navires 
  de 596 à 745 navires



## Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

# 2,8

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

## Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Dragues à coquille St-Jacques	509	495	466	374	129				21	434	575	594
Casiers à grands crustacés	118	138	203	296	360	365	340	287	238	192	149	129
Chaluts de fond à poissons démersaux et benthiques	213	216	226	241	242	239	230	245	252	235	204	180
Trémails à soles	170	209	249	258	238	227	216	200	215	185	138	147
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	177	176	171	140	156	146	174	192	201	203	201	194
Chaluts de fond à céphalopodes	159	129	93	129	138	158	183	213	235	243	187	154
Palangres de fond à poissons démersaux et benthiques	140	102	113	153	160	185	199	212	205	186	164	149
Casiers à buccin	133	142	147	147	159	151	152	137	125	132	138	132
Chaluts de fond à soles	79	95	111	140	162	174	165	158	164	144	113	76
Trémails à poissons démersaux et benthiques	91	97	123	139	140	130	128	117	104	125	108	99

de 0 à 118 navires  
  de 119 à 237 navires  
  de 238 à 355 navires  
  de 356 à 474 navires  
  de 475 à 594 navires

## Les périodes d'inactivité



# 1 467

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

# 188

navires inactifs à la pêche toute l'année

# 5 498

mois d'inactivité totale pour le lieu

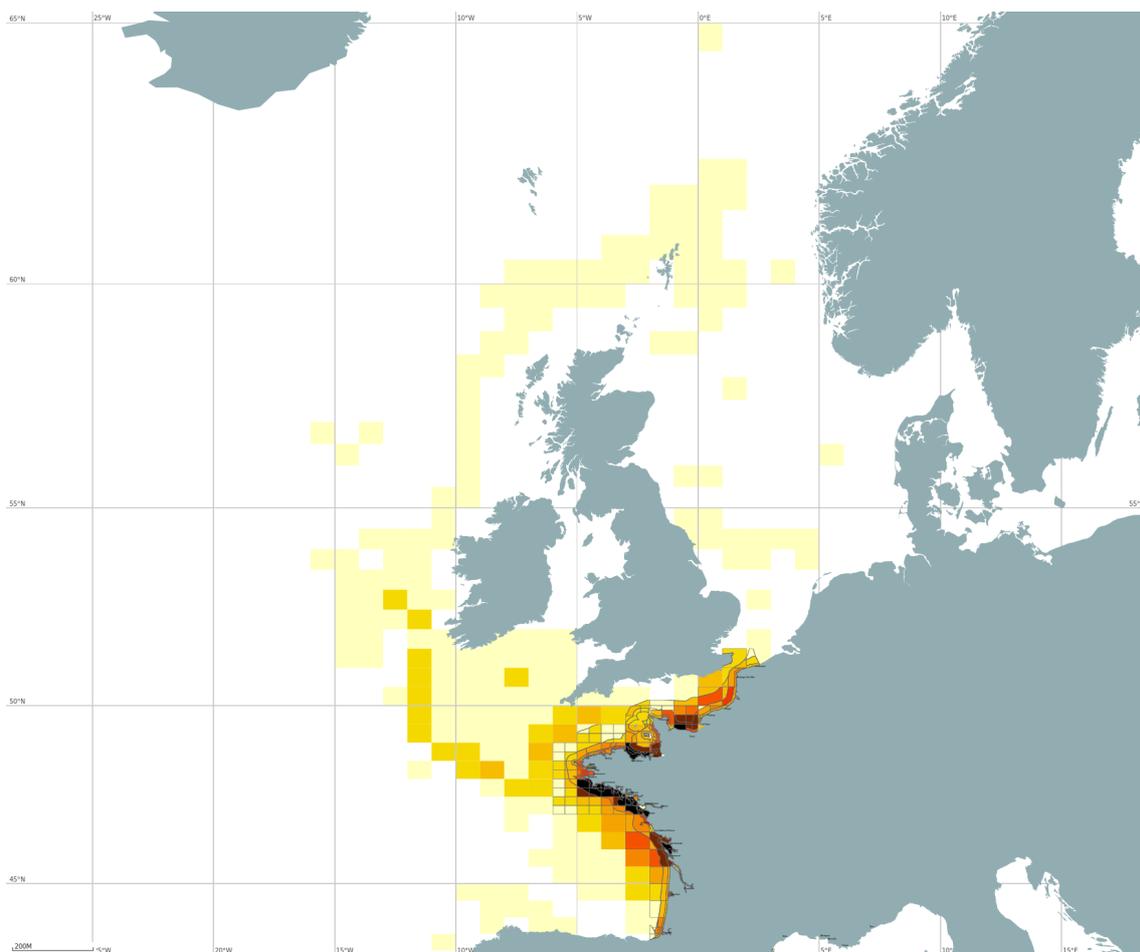
# 3,7

mois d'inactivité en moyenne par navire

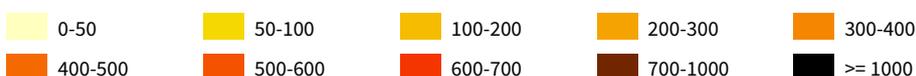


## Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

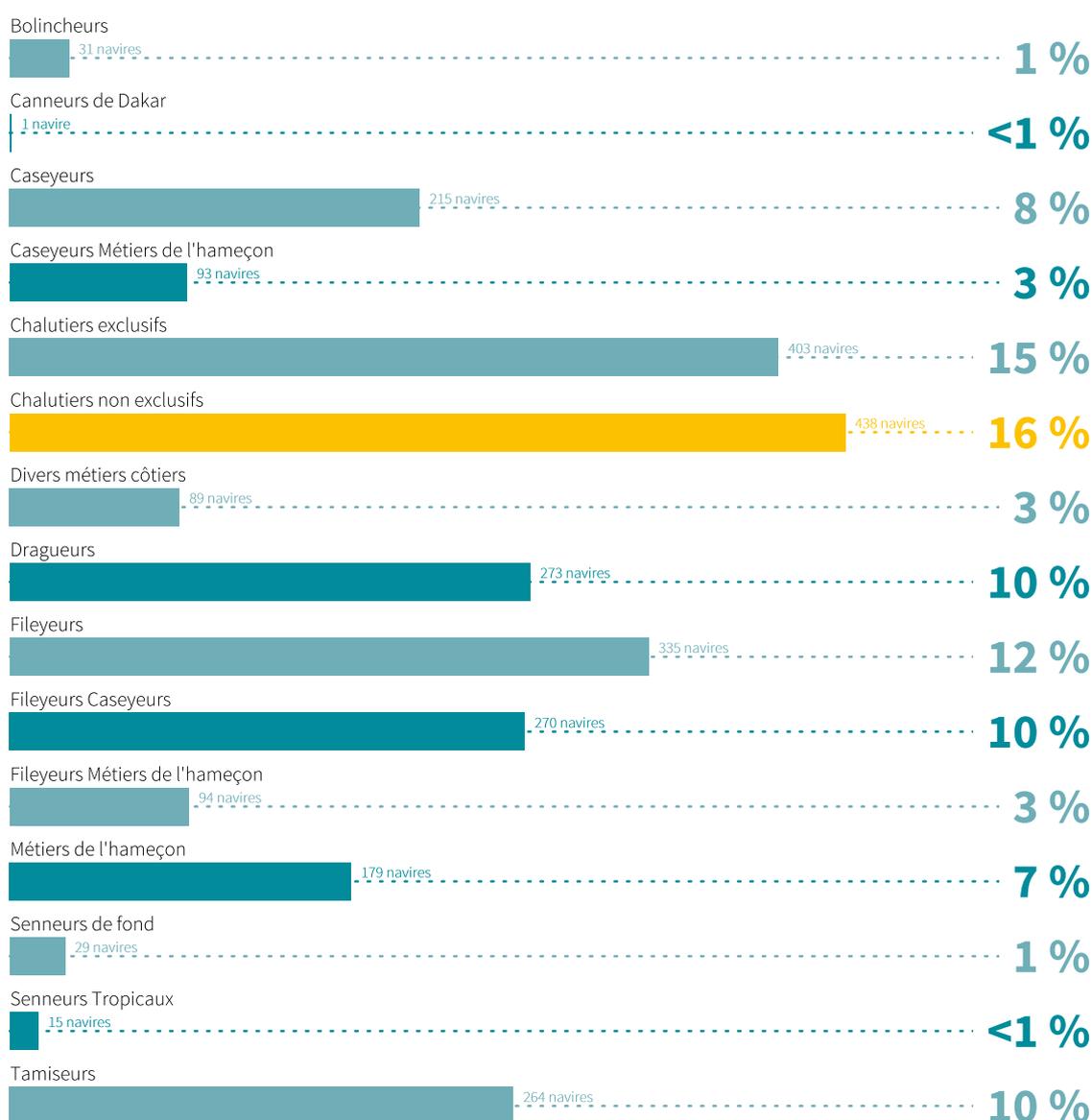




# Flottes de l'océan

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

## Répartition des navires par flottille





## Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Bolincheurs	15,6	237	6,1
Canneurs de Dakar	33,5	615	9,2
Caseyeurs	9,4	120	2,2
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	8,6	103	1,5
Chalutiers exclusifs	19,5	403	4,8
Chalutiers non exclusifs	12,1	165	2,8
Divers métiers côtiers	6,9	70	1,7
Dragueurs	10,6	126	2,3
Fileyeurs	12,7	190	3,7
Fileyeurs Caseyeurs	8,8	109	2,0
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	9,5	122	1,8
Métiers de l'hameçon	11,2	169	2,9
Senneurs Tropicaux	73,9	3 246	8,9
Senneurs de fond	22,3	451	5,5
Tamiseurs	7,6	71	1,1



# Productions de l'océan

## Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 7 m	340	285 84 %	252 74 %	296 87 %	2 601	1 803 69 %	1 568 60 %	2 024 78 %
[7-10[ m	1 016	983 97 %	937 92 %	1 007 99 %	9 452	8 458 89 %	8 113 86 %	9 258 98 %
[10-12[ m	656	654 100 %	633 96 %	654 100 %	7 012	6 654 95 %	6 383 91 %	6 937 99 %
[12-15[ m	163	161 99 %	149 91 %	161 99 %	1 805	1 686 93 %	1 586 88 %	1 763 98 %
[15-18[ m	214	211 99 %	204 95 %	214 100 %	2 315	2 206 95 %	2 025 87 %	2 261 98 %
[18-24[ m	202	201 100 %	199 99 %	201 100 %	2 231	2 193 98 %	2 161 97 %	2 214 99 %
[24-40[ m	109	109 100 %	104 95 %	109 100 %	1 215	1 185 98 %	1 109 91 %	1 196 98 %
>= 40 m	29	29 100 %	14 48 %	29 100 %	291	239 82 %	120 41 %	240 82 %
<b>Total</b>	<b>2 729</b>	<b>2 633 96 %</b>	<b>2 492 91 %</b>	<b>2 671 98 %</b>	<b>26 922</b>	<b>24 424 91 %</b>	<b>23 065 86 %</b>	<b>25 893 96 %</b>
< 10 m	1 356	1 268 94 %	1 189 88 %	1 303 96 %	12 053	10 261 85 %	9 681 80 %	11 282 94 %
>= 10 m	1 373	1 365 99 %	1 303 95 %	1 368 100 %	14 869	14 163 95 %	13 384 90 %	14 611 98 %



## Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Merlu européen	109 492	(10 %)	33 897	(8 %)	3,23
Coquille St-Jacques atlantique	90 157	(9 %)	34 000	(8 %)	2,65
Baudroies	87 490	(8 %)	18 782	(4 %)	4,66
Sole commune	62 671	(6 %)	4 451	(1 %)	14,08
Albacore	46 090	(4 %)	24 832	(6 %)	1,86
Bonites	36 667	(3 %)	34 846	(8 %)	1,05
Bars	35 153	(3 %)	2 580	(1 %)	13,63
Calmars, Encornets	34 457	(3 %)	5 392	(1 %)	6,39
Buccin	33 663	(3 %)	15 228	(3 %)	2,21
Lieu noir	31 915	(3 %)	20 769	(5 %)	1,54
Seiches	30 281	(3 %)	8 119	(2 %)	3,73
Langoustines	30 010	(3 %)	2 558	(1 %)	11,73
Morues	25 440	(2 %)	7 767	(2 %)	3,28
Germon	23 894	(2 %)	7 965	(2 %)	3,00
Hareng	22 734	(2 %)	24 650	(5 %)	0,92
Autres espèces	347 657	(33 %)	202 677	(45 %)	1,72
<b>Total (toutes espèces confondues)</b>	<b>1 047 770</b>	<b>(100 %)</b>	<b>448 512</b>	<b>(100 %)</b>	<b>2,34</b>

### Cofinancements

